

st gab

BULLETIN DE SOUSCRIPTION BASSE TENSION ≤ 36 kVA

PRIX FIXE JUSQU'À 48 MOIS – 100% ELECTRICITE VERTE

Offre de fourniture d'électricité réservée aux consommateurs professionnels alimentés en basse tension avec une puissance inférieure ou égale à 36 kVA

Votre site de consommation

Date Début Fourniture : 01/11/2020

Référence du point de livraison (14 chiffres) :

25 834 587 504 714

Date Fin Fourniture : 31/10/2024

soit : 48 mois

Adresse : Chemin de Saint Gabriel

Code Postal : 13160

CAR : 770 kWh

Ville : CHATEAURENARD

Coordonnées Client / Facturation

Société : EARL LES MASQUES

Nom : BARRIOL

BARRIOL

Siret : 40815757600021

Prénom : Aline

Adresse : 711 chemin des Masques

Tél. (fixe) :

Code Postal : 13160

Tél. (portable) : 06 88 18 77 96

Ville : CHATEAURENARD

e-mail : earldesmasques@gmail.com

PRIX ET DESCRIPTION DE L'OFFRE

Au titre du contrat unique, le fournisseur facturera au Client l'acheminement au barème en vigueur du tarif d'utilisation des réseaux publics de l'électricité compris dans les tarifs mentionnés ci-dessus.



Tarifs : voir la grille tarifaire jointe en annexe qui fait partie intégrante du contrat. Les tarifs appliqués sont ceux en vigueur à la date de signature du contrat. L'offre est valable jusqu'au 1er du mois suivant la grille jointe en annexe.

	3 kVA	6 kVA	9 kVA	12 kVA	15 kVA	18 kVA	24 kVA	30 kVA	36 kVA
PRO Elec Verte (simple tarif) – Prix fixe									
PRO Elec Verte (double tarif) – Prix fixe									

Abonnement : 26,86 €/mois
Base : 11,221 c€/kWh

Votre situation (ne cochez qu'un seul des trois choix suivants) :

☒ 1) Vous êtes actuellement en contrat et souhaitez changer de fournisseur

2) Vous emménagez sur le site : électricité coupée

OUI :

NON :

Relevé du compteur au jour de la signature du contrat :

Compteur ST : kWh (Base)

Compteur DT : kWh (HP)

..... kWh (HC)

Par défaut, la puissance souscrite est celle du précédent contrat.

Si vous souhaitez opter pour une autre puissance, merci de préciser :

3) Il s'agit d'une première mise en service sur le site, le site n'ayant jamais été alimenté.

Consuel obtenu :

OUI :

NON :

Monophasé :

Triphasé :

Durée de contrat : Le contrat est conclu pour une durée de : 48 mois

Mode de paiement :

☒ Prélèvement automatique mensuel selon échéancier

Montant de la mensualité souhaitée :

☒ Règlement par prélèvement

Autre mode de règlement (chèque, virement...)

Je déclare avoir pris connaissance et accepter dans toute sa teneur mon contrat, constitué du bulletin de souscription présent et des conditions générales de ventes, les conditions tarifaires, les dispositions applicables à l'accès au réseau public de distribution, les dispositions applicables au cahier des charges de concession, le descriptif des offres, services et tarifs associés, d'Energies du Santerre.

J'autorise Energies du Santerre à demander au gestionnaire de réseau de distribution mes données de comptage.

Je reconnais avoir tout pouvoir pour signer le présent document.

L'accès et l'utilisation des réseaux publics de distribution, prestations techniques et leurs prix, les conditions et les modalités de remboursement applicable en cas de niveau de qualité de fourniture insuffisant se trouvent sur le site www.enedis.fr

Toutes les infos, recours au médiateur de l'énergie sur le site <http://www.energie-mediateur.fr>

Aide mémoire du consommateur d'énergie : www.economie.gouv.fr/dgcctf/consommation/thematiques/Electricite-et-gaz-naturel

Date, signature, et cachet

NOM : BARRIOL

Prénom : Aline

Châteaurenard

06/10/2020

Les tarifs varient en fonction de la puissance souscrite et de l'option tarifaire de votre site de consommation.

Les tarifs HT (page2) comprennent la part électricité, l'acheminement (tarpe), et les garanties d'origine. La composante Garantie de capacités est à rajouter (celle-ci est définie en fonction des enchères publiques - pour information 0.309 c€/kWh en juin 2020).

Le prix HT du kWh est fixe sur la période choisie (36 ou 48 mois), hors évolution des impôts, taxes, contributions et acheminement.

Les tarifs TTC comprennent la TVA (5,5 % sur l'abonnement mensuel et 20 % sur les prix de kWh), la CSPE (Contribution au Service Public de l'Électricité), les TICPE (Taxes sur la Consommation).

Finale d'Électricité et la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement).

La composante CEE (Certificats d'Économies d'Énergie) est à 0 avec Energies du Santerre.

Pénalités en cas de résiliation anticipée du contrat (changement de fournisseur) : 15 x CAR (Consommation Annuelle de Référence en MWh) x Durée du contrat (en années résiduaires).

EARL DES MASQUES

657 Bis Ch. St Gabriel

13680 EYRAQUES

N° Siret 408157576

St Sab

PRIX DE VENTE HT Fixe - Enregistrement jusqu'à 48 mois - PR0 (énergie verte)						
Puissance souscrite (kVA)	Abonnement (€/mois)	Base (c€/kWh)	Abonnement Fourniture (€/mois)	Abonnement Acheminement (€/mois)	Prix proportionnel base Fourniture (c€/kWh)	Prix proportionnel base Acheminement (c€/kWh)
3 kVA	14,36	11,221	10,00	4,36	7,341	3,880
6 kVA	15,86	11,221	10,00	5,86	7,341	3,880
9 kVA	17,36	11,221	10,00	7,36	7,341	3,880
12 kVA	23,86	11,221	15,00	8,86	7,341	3,880
15 kVA	25,36	11,221	15,00	10,36	7,341	3,880
18 kVA	26,86	11,221	15,00	11,86	7,341	3,880
24 kVA	34,86	11,221	20,00	14,86	7,341	3,880
30 kVA	37,86	11,221	20,00	17,86	7,341	3,880
36 kVA	40,86	11,221	20,00	20,86	7,341	3,880

PRIX DE VENTE HT Prix - Engagements jusqu'à 48 mois - PRO HP/HC (énergie verte)									
Puissance souscrite (kVA)	Abonnement (€/mois)	HP (c€/kWh)	HC (c€/kWh)	Abonnement Fourniture (€/mois)	Abonnement Acheminement (€/mois)	Prix proportionnel Fourniture		Prix proportionnel Acheminement	
						HP (c€/kWh)	HC (c€/kWh)	HP (c€/kWh)	HC (c€/kWh)
6 kVA	17,12	12,082	8,827	10,00	7,12	7,972	6,317	4,110	2,510
9 kVA	19,25	12,082	8,827	10,00	9,25	7,972	6,317	4,110	2,510
12 kVA	26,38	12,082	8,827	13,00	11,38	7,972	6,317	4,110	2,510
15 kVA	28,51	12,082	8,827	15,00	13,51	7,972	6,317	4,110	2,510
18 kVA	30,64	12,082	8,827	15,00	15,64	7,972	6,317	4,110	2,510
24 kVA	39,90	12,082	8,827	20,00	19,90	7,972	6,317	4,110	2,510
30 kVA	44,16	12,082	8,827	20,00	24,16	7,972	6,317	4,110	2,510
36 kVA	48,42	12,082	8,827	20,00	28,42	7,972	6,317	4,110	2,510

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

02702450757424-E 6040 100 50 40000 05 804 0000 100 000 000

N° Siret D 408157576

PART FIXE (HT) :
Abonnement **223.32 €/an**

PART CONSOMMATION (HT) :
Prix brut
Base **0.1364 €/kwh**
Heure creuse **0.1360 €/kwh**

Remise digitale **-0.020 €/kwh**
Remise forfait **-0.025 €/kwh**

Prix après remise
Base **0.0914 €/kwh**
Heure creuse **0.0910 €/kwh**

Estimations budget annuel (TTC)* :
 Estimations budget annuel : **380.97 €**
 Remise digitale : **-12.40 €**
 Remise forfait : **-15.50 €**
 Frais lié à la fréquence de prépaiement : **6.33 €**
Coût annuel estimé (TTC) : 359.40 €

kWh **919 kWh**

wekiwi	
base	15,060 cETTc/kW
hp	16,053 cETTc/kW
hc	12,337 cETTc/kW
	14,814 cETTc/kW

PREIX BASE							
Puissance souscrite	Abonnement en € / an		Prix du kWh (en € / kWh)				
			Tarifs réglementés		Tarifs Wekwi		
	HT	TTC	HT	TTC	Prix brut HT	Prix remis HT	Prix remis TTC
3 kVA	119.04	140.51	0,3042	0,3644	0,138183	0,093118	0,1506
6 kVA	142.08	169.95					
9 kVA	161.88	195.98					
12 kVA	184.08	224.53					
15 kVA	202.92	249.55					
18 kVA	223.32	276.20					
24 kVA	269.52	335.21					
30 kVA	310.44	388.65					
36 kVA	354	444.88					

CHATEAURENARD

[illegible]



**CRÉDIT AGRICOLE
ALPES PROVENCE**
25, Chemin des Trois Cyprès 13097 AIX-EN-PROVENCE Cedex 2
RCS AIX-EN-PROVENCE 391 976 448

REMISE DE CHÈQUES EN EUROS
OU
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

N° de remise
1259678

International Bank Account Number (IBAN) FR76 1130 6000 2020 2315 8005 072 Bank Identification Code (SWIFT) AGRIFRPP813				Personne qui vous a remis le chèque, banque et lieu de paiement	N° de Cheque	Montant	
Code etab 11306	Code guichet 00020	N° de compte 20231580050	Cle RIB 72				
Nom et adresse du titulaire				Signature			
EARL DES MASQUES QUARTIER DES CRAUX DE LA MALGUE 657 D CHEMIN SAINT GABRIEL 13630 EYRAGUES							

Date de la remise	Numéro de compte	No Chèques (50 maximum)	Montant de la remise
	2 0 2 3 1 5 8 0 0 5 0		

1259678 02220222222222222222 0202315800500

ÉNERGIES
DU SANTERRE

Des hommes
au service de
vos énergies

MANDAT de Prélèvement SEPA

Référence Unique du Mandat Version 1

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Energies du Santerre à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Energies du Santerre.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Votre Nom	* EARL LES MASQUES	Client Payeur N°	(b)	1
Votre adresse	* 637 Bis chemin de St Gabriel		(c)	2
	* 13630 EYRAGUES		(c)	2
			(c)	2
Les coordonnées de votre compte	* FR76 1130 6000 2020 2315 8005 072		(d)	
Nom du créancier	* 1661 FRPP813		(f)	1
I.C.S	* Energies du Santerre		(g)	2
	* FR1880B528		(h)	2
	* 32 FAUBOURG DE BRETAGNE		(h)	2
	* 80200 PERONNE		(h)	2
Type de paiement :	* FRANCE		(h)	2
Signé à	* Paiement récurrent / répétitif ☐ Mensualisation ☐ Prélèvement à la facture ☒ (Cochez votre choix)			
Signature(s) :	* Chateaufort (j) 2 Date 06 10 2020 (k)			
	Veuillez signer ici			

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Informations relatives au contrat entre le créancier et le débiteur - fournies seulement à titre indicatif.

Code identifiant du débiteur	Indiquer ici tout code que vous souhaitez voir restitué par votre banque	(l)	2
Tiers débiteur pour le compte duquel le paiement est effectué (si différent du débiteur lui-même)	Nom du tiers débiteur : si votre paiement concerne un accord passé entre Energies du Santerre et un tiers (par exemple, vous payez la facture d'une autre personne), veuillez indiquer ici son nom. Si vous payez pour votre propre compte, ne pas remplir.	(m)	1
	Code identifiant du tiers débiteur	(n)	2
	Nom du tiers créancier : le créancier doit compléter cette section s'il remet des prélèvements pour le compte d'un tiers.	(o)	1
	Code identifiant du tiers créancier	(p)	2
Contrat concerné	Nom du tiers créancier	(q)	2
	Nom du tiers créancier	(r)	2

A retourner à :
Energies du Santerre
32 FAUBOURG DE BRETAGNE
80200 PERONNE

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier

EARL DES MASQUES
657 Bis Ch. St Gabriel
13630 EYRAGUES
N° Siret 0 408 57576

1 : La longueur maximum pour un nom est de 70 caractères
2 : Cette ligne a une longueur maximum de 35 caractères

A NOUS RETOURNER ACCOMPAGNE D'UN RIB

BULLETIN DE SOUSCRIPTION BASSE TENSION ≤ 36 kVA

PRIX FIXE JUSQU'À 48 MOIS – 100% ELECTRICITE VERTE

Offre de fourniture d'électricité réservée aux consommateurs professionnels alimentés en basse tension avec une puissance inférieure ou égale à 36 kVA

Votre site de consommation

Date Début Fourniture : 01/11/2020

Référence du point de livraison (14 chiffres) :

25 835 600 529 324

Date Fin Fourniture : 31/10/2024

soit : 48 mois

Adresse : 772 Chemin des Masques

Code Postal : 13160

CAR : 18 458 kWh

Ville : Chateaufrenard

Coordonnées Client / Facturation

Société : EARL LES MASQUES

Nom : BARRIOL

Sirèt : 40815757600021

Prénom : Aline

Adresse : 711 chemin des Masques

Tél. (fixe) :

Code Postal : 13160

Tél. (portable) : 06 88 18 77 96

Ville : CHATEAUFREND

e-mail : earlesmasques@gmail.com

PRIX ET DESCRIPTION DE L'OFFRE

Au titre du contrat unique, le fournisseur facturera au Client l'acheminement au barème en vigueur du tarif d'utilisation des réseaux publics de l'électricité compris dans les tarifs mentionnés ci-dessus.



Des hommes
au service de
vos énergies

Tarifs : voir la grille tarifaire jointe en annexe qui fait partie intégrante du contrat. Les tarifs appliqués sont ceux en vigueur à la date de signature du contrat. L'offre est valable jusqu'au 1er du mois suivant la grille jointe en annexe.

	3 kVA	6 kVA	9 kVA	12 kVA	15 kVA	18 kVA	24 kVA	30 kVA	36 kVA
PRO Elec Verte (simple tarif) – Prix fixe									
PRO Elec Verte (double tarif) – Prix fixe									

Abonnement : 30,64 €/mois
Heures Pleines : 12,440 c€/kWh
Heures Creuses : 8,770 c€/kWh

Votre situation (ne cochez qu'un seul des trois choix suivants) :

☒ 1) Vous êtes actuellement en contrat et souhaitez changer de fournisseur

☐ 2) Vous emménagez sur le site : électricité coupée

OUI :

NON :

Relevé du compteur au jour de la signature du contrat :

Compteur ST : kWh (Base)

Compteur DT : kWh (HP)

..... kWh (HC)

Par défaut, la puissance souscrite est celle du précédent contrat.

Si vous souhaitez opter pour une autre puissance, merci de préciser :

☐ 3) Il s'agit d'une première mise en service sur le site, le site n'ayant jamais été alimenté.

Consuel obtenu :

OUI :

NON :

Monophasé :

Triphasé :

Durée de contrat : Le contrat est conclu pour une durée de : 48 mois

Mode de paiement :

☒ Prélèvement automatique mensuel selon échéancier

☒ Règlement par prélèvement

☐ Autre mode de règlement (chèque, virement...)

Montant de la mensualité souhaitée :

Je déclare avoir pris connaissance et accepter dans toute sa teneur mon contrat, constitué du bulletin de souscription présent et des conditions générales de ventes, les dispositions tarifaires, les dispositions applicables à l'accès au réseau public de distribution, les dispositions applicables au cahier des charges de concession, le descriptif des offres, services et tarifs associés, d'Energies du Santerre.

J'autorise Energies du Santerre à demander au gestionnaire de réseau de distribution mes données de comptage.

Je reconnais avoir tout pouvoir pour signer le présent document.

L'accès et l'utilisation des réseaux publics de distribution, prestations techniques et leurs prix, les conditions et les modalités de remboursement applicable en cas de niveau de qualité de fourniture insuffisant se trouvent sur le site www.enedis.fr

Toutes les infos, recours au médiateur de l'énergie sur le site <http://www.energie-mediateur.fr>

Aide mémoire du consommateur d'énergie : www.economie.gouv.fr/docccr/consommation/thematiques/Electricite-et-gaz-naturel

Date, signature, et cachet

NOM : BARRIOL

Prénom : Aline

Chateaufrenard
06/10/2020

Les tarifs varient en fonction de la puissance souscrite et de l'option tarifaire de votre site de consommation.

Les tarifs HT (page 2) comprennent la part électricité, l'acheminement (tarif), et les garanties d'origine. La composante Garantie de capacités est à rajouter (celle-ci est définie en fonction des enchères publiques – pour information 0,309 €/kWh en juin 2020).

Le prix HT du kWh est fixé sur la période choisie (36 ou 48 mois), hors évolution des impôts, taxes, contributions et acheminement.

Les tarifs TTC comprennent la TVA (5,5 % sur l'abonnement mensuel et 20 % sur les prix de kWh), la CSPE (Contribution au Service Public de l'Électricité), les TCPE (Taxes sur la Consommation Finale d'Électricité) et la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement).

La composante CEE (Certificats d'économies d'énergie) est à 0 avec Energies du Santerre.

Pénalités en cas de résiliation anticipée du contrat (changement de fournisseur) : 15 x CAR (Consommation Annuelle de Référence en MWh) x Durée du contrat en années standard.

EARL DES MASQUES

657 Bis Ch. St Gabriel

13130 VYRAGUES

N° Sirèt 408157576

GRILLE TARIFAIRE - PRIX FIXE JUSQU'À 48 MOIS - 100% ELECTRICITE VERTE

Simple Tarif (Base)

PRIX DE VENTE HT Fixe - Engagement jusqu'à 48 mois - PRO (énergie verte)						
Puissance souscrite (kVA)	Abonnement (€/mois)	Base (c€/kWh)	Abonnement Fourniture (€/mois)	Abonnement Acheminement (€/mois)	Prix proportionnel base Fourniture (c€/kWh)	Prix proportionnel base Acheminement (c€/kWh)
3 kVA	14,36	11,410	10,00	4,36	7,530	3,880
6 kVA	15,86	11,410	10,00	5,86	7,530	3,880
9 kVA	17,36	11,410	10,00	7,36	7,530	3,880
12 kVA	23,86	11,410	15,00	8,86	7,530	3,880
15 kVA	25,36	11,410	15,00	10,36	7,530	3,880
18 kVA	26,86	11,410	15,00	11,86	7,530	3,880
24 kVA	34,86	11,410	20,00	14,86	7,530	3,880
30 kVA	37,86	11,410	20,00	17,86	7,530	3,880
36 kVA	40,86	11,410	20,00	20,86	7,530	3,880

Double Tarif (Heures Pleines / Heures Creuses)

PRIX DE VENTE HT Fixe - Engagement jusqu'à 48 mois - PRO HP/HC (énergie verte)									
Puissance souscrite (kVA)	Abonnement (€/mois)	HP (c€/kWh)	HC (c€/kWh)	Abonnement Fourniture (€/mois)	Abonnement Acheminement (€/mois)	Prix proportionnel Fourniture		Prix proportionnel Acheminement	
						HP (c€/kWh)	HC (c€/kWh)	HP (c€/kWh)	HC (c€/kWh)
6 kVA	17,12	12,440	8,770	10,00	7,12	8,330	6,260	4,110	2,510
9 kVA	19,25	12,440	8,770	10,00	9,25	8,330	6,260	4,110	2,510
12 kVA	26,38	12,440	8,770	15,00	11,38	8,330	6,260	4,110	2,510
15 kVA	28,51	12,440	8,770	15,00	13,51	8,330	6,260	4,110	2,510
18 kVA	30,64	12,440	8,770	15,00	15,64	8,330	6,260	4,110	2,510
24 kVA	39,90	12,440	8,770	20,00	19,90	8,330	6,260	4,110	2,510
30 kVA	44,16	12,440	8,770	20,00	24,16	8,330	6,260	4,110	2,510
36 kVA	48,42	12,440	8,770	20,00	28,42	8,330	6,260	4,110	2,510

Les tarifs varient en fonction de la puissance souscrite et de l'option tarifaire de votre site de consommation.
 Les tarifs HT (page2) comprennent la part électricité, acheminement (turpe), et les garanties d'origine. La composante Garantie de capacités est à rajouter (celle-ci est définie en fonction des enchères publiques - pour information 0.309 c€/kWh en juin 2020).
 Le prix HT du kWh est fixe sur la période choisie (36 ou 48 mois), hors évolution des impôts, taxes, contributions et acheminement.
 Les tarifs TTC comprennent la TVA (5,5 % sur l'abonnement mensuel et 20 % sur les prix de kWh), la CSPE (Contribution au Service Public de l'Electricité), les TCFE (Taxes sur la Consommation Finale d'Electricité) et la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement).
 La composante CEE (Certificats d'économies d'énergie) est à 0 avec Energies du Santerre.
 Pénalités en cas de résiliation anticipée du contrat (changement de fournisseur) : 15 x CAR (Consommation Annuelle de Référence en MWh) x Durée du contrat (en année restante).

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

EXPLOITATION DES PRIX DE VENTE HT FIXE - ENGAGEMENT JUSQU'À 48 MOIS - PRO HP/HC (ÉNERGIE VERTE)

EARL DES MASQUES
 657 Bis Ch. St Gabriel
 13630 EYRAGUES
 N° Siret 0 408157575

Je choisis mon forfait d'électricité garanti sans hausse pendant 12 mois, ainsi que ma fréquence de prélèvement. Je reçois ma facture de régularisation tous les 6 mois suite à une relève réelle.

[illegible]

**CRÉDIT AGRICOLE
ALPES PROVENCE**

25, Chemin des Trois Cyprès 13097 AIX-EN-PROVENCE Cedex 2
RCS AIX-EN-PROVENCE 381 976 448

International Bank Account Number (IBAN):
FR76 1130 6000 2020 2315 8005 072
Bank Identification Code (SWIFT):
AGRIFRPP813

Code alab
11306

Code guichet
00020

N° de compte
20231580050

Cité RIB
72

Signature

Nom et adresse du titulaire

EARL DES MASQUES
QUARTIER DES CRAUX DE LA MARGUE
657 B CHEMIN SAINT GABRIEL
13630 EYRAGUES

**REMISE DE CHÈQUES EN EUROS
OU
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE**

N° de remise
1259678

Personne qui vous a remis le chèque, banquier et lieu de paiement		N° de Chèque	Montant

Date de la remise		Numéro de compte		Nb Chèques (50 maximum)		Montant de la remise	

ÉNERGIES
DU SANTERRE

Des hommes
au service de
vos énergies

MANDAT de Prélèvement SEPA

Référence Unique du Mandat Version 1

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Energies du Santerre à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Energies du Santerre.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Votre Nom	* EARL LES MASQUES	Client Payeur N°	(b)	1
Votre adresse	* 637 Bis chemin de St Gabriel		(c)	2
	* 13630 EYRAGUES		(c)	2
	* Vile		(c)	2
Les coordonnées de votre compte	* Pays		(c)	2
	* FR76 1130 6000 2020 2315 8005 072		(d)	
	* Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)			
	* 1661 FRPPPT13			
	* Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier code)			
Nom du créancier	* Energies du Santerre		(f)	1
I.C.S	* Nom du créancier		(g)	2
	* FR1880B528		(g)	2
	* Identifiant Créancier SEPA			
	* 32 FAUBOURG DE BRETAGNE		(h)	2
	* Numéro et nom de la rue			
	* 80200 PERONNE		(h)	2
	* Code postal			
	* Vile		(h)	2
Type de paiement :	* FRANCE			
	* Pays			
Signé à	* Paiement récurrent / répétitif ☐ Mensualisation ☐ Prélèvement à la facture ☒ (Cochez votre choix)			
Signature(s) :	* Chateaubriant (j) 2	Date 06 10 2020 (k)		
	Veuillez signer ici			

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Informations relatives au contrat entre le créancier et le débiteur - fournies seulement à titre indicatif.

Code identifiant du débiteur	Indiquer ici tout code que vous souhaitez voir restitué par votre banque	(l)	2
Tiers débiteur pour le compte duquel le paiement est effectué (si différent du débiteur lui-même)	Nom du tiers débiteur : si votre paiement concerne un accord passé entre Energies du Santerre et un tiers (par exemple, vous payez la facture d'une autre personne), veuillez indiquer ici son nom. Si vous payez pour votre propre compte, ne pas remplir.	(m)	1
	Code identifiant du tiers débiteur	(n)	2
	Nom du tiers créancier : le créancier doit compléter cette section s'il remet des prélèvements pour le compte d'un tiers.	(o)	1
	Code identifiant du tiers créancier	(p)	2
Contrat concerné	Numéro d'identification du contrat	(q)	2
	Description du contrat	(r)	2

A retourner à :
Energies du Santerre
32 FAUBOURG DE BRETAGNE
80200 PERONNE

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier

EARL DES MASQUES
657 Bis Ch. St Gabriel
13630 EYRAGUES
N° Siret 0 408 57576

1 : La longueur maximum pour un nom est de 70 caractères
2 : Cette ligne a une longueur maximum de 35 caractères

A NOUS RETOURNER ACCOMPAGNE D'UN RIB

Roumieu

BULLETIN DE SOUSCRIPTION BASSE TENSION ≤ 36 kVA

PRIX FIXE JUSQU'À 48 MOIS – 100% ELECTRICITE VERTE

Offre de fourniture d'électricité réservée aux consommateurs professionnels alimentés en basse tension avec une puissance inférieure ou égale à 36 kVA

Votre site de consommation

Date Début Fourniture : 01/11/2020

Référence du point de livraison (14 chiffres) :

25 863 241 589 512

Date Fin Fourniture : 31/10/2024

soit : 48 mois

Adresse : Chemin Roumieu

Code Postal : 13630

CAR : 5 004 kWh

Ville : EYRAGUES

Coordonnées Client / Facturation

Société : EARL LES MASQUES

Nom : BARRIOL

Siret : 40815757600021

Prénom : Aline

Adresse : 711 chemin des Masques

Tél. (fixe) :

Code Postal : 13160

Tél. (portable) : 06 88 18 77 96

Ville : CHATEAURENARD

e-mail : earldesmasques@gmail.com

PRIX ET DESCRIPTION DE L'OFFRE

Au titre du contrat unique, le fournisseur facturera au Client l'acheminement au barème en vigueur du tarif d'utilisation des réseaux publics de l'électricité compris dans les tarifs mentionnés ci-dessus.

**ÉNERGIES
DU SANTERRE**

Des hommes
au service de
vos énergies

Tarifs : voir la grille tarifaire jointe en annexe qui fait partie intégrante du contrat. Les tarifs appliqués sont ceux en vigueur à la date de signature du contrat. L'offre est valable jusqu'au 1er du mois suivant la grille jointe en annexe.

	3 kVA	6 kVA	9 kVA	12 kVA	15 kVA	18 kVA	24 kVA	30 kVA	36 kVA
PRO Elec Verte (simple tarif) - Prix fixe									
PRO Elec Verte (double tarif) - Prix fixe									

Abonnement : 30,64 €/mois
Heures Pleines : 12,082 c€/kWh
Heures Creuses : 8,827 c€/kWh

Votre situation (ne cochez qu'un seul des trois choix suivants) :

☒ 1) Vous êtes actuellement en contrat et souhaitez changer de fournisseur

2) Vous emménagez sur le site : électricité coupée

OUI :

NON :

Relevé du compteur au jour de la signature du contrat :

Compteur ST : kWh (Base)

Compteur DT : kWh (HP)

..... kWh (HC)

Par défaut, la puissance souscrite est celle du précédent contrat.

Si vous souhaitez opter pour une autre puissance, merci de préciser :

3) Il s'agit d'une première mise en service sur le site, le site n'ayant jamais été alimenté.

Consuel obtenu :

OUI :

NON :

Monophasé :

Triphasé :

Durée de contrat : Le contrat est conclu pour une durée de : 48 mois

Mode de paiement :

☒ Prélèvement automatique mensuel selon échéancier

Montant de la mensualité souhaitée :

☒ Règlement par prélèvement

Autre mode de règlement (chèque, virement...)

Je déclare avoir pris connaissance et accepter dans toute sa teneur mon contrat, constitué du bulletin de souscription présent et des conditions générales de ventes, les conditions tarifaires, les dispositions applicables à l'accès au réseau public de distribution, les dispositions applicables au cahier des charges de concession, le descriptif des offres, services et tarifs associés, d'Energies du Santerre.

J'autorise Energies du Santerre à demander au gestionnaire de réseau de distribution mes données de comptage.

Je reconnais avoir tout pouvoir pour signer le présent document.

L'accès et l'utilisation des réseaux publics de distribution, prestations techniques et leurs prix, les conditions et les modalités de remboursement applicable en cas de niveau de qualité de fourniture insuffisant se trouvent sur le site www.enedis.fr

Toutes les infos, recours au médiateur de l'énergie sur le site <http://www.energie-mediateur.fr>

Aide mémoire du consommateur d'énergie : www.economie.gouv.fr/dgcrf/consommation/thematiques/Electricite-et-gaz-naturel

Date, signature, et cachet

NOM :

Prénom :

A. Chateaurenard

06/10/2020

Les tarifs varient en fonction de la puissance souscrite et de l'option tarifaire de votre site de consommation.

Les tarifs HT (page 2) comprennent la part électricité, l'acheminement (tarif), et les garanties d'origine. La composante Garantie de capacités est à rajouter (celle-ci est définie en fonction des enchères publiques - pour information 0.309 c€/kWh en juin 2020).

Le prix HT du kWh est fixe sur la période choisie (36 ou 48 mois), hors évolution des impôts, taxes, contributions et acheminement.

Les tarifs TTC comprennent la TVA (5,5 % sur l'abonnement mensuel et 20 % sur les prix de kWh), la CSPE (Contribution au Service Public de l'Électricité), les TCFE (Taxes sur la Consommation Finale d'Électricité et la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement).

La composante CEE (Certificats d'économies d'énergie) est à 0 avec Energies du Santerre.

Pénalités en cas de résiliation anticipée du contrat (changement de fournisseur) : 15 x CAR (Consommation Annuelle de Référence en MWh) x Durée de contrat en années résiduelles.

EARL DES MASQUES

657 Bis Ch. St Gabriel

13630 EYRAGUES

N° Siret D 408157576

Remittances

PRÉCODE VENTE HTB : Engagement jusqu'à 48 mois - PRO (énergie verte)						
Puissance souscrite (kVA)	Abonnement (€/mois)	Base (c€/kWh)	Abonnement Fourniture (€/mois)	Abonnement Acheminement (€/mois)	Prix proportionnel base Fourniture (c€/kWh)	Prix proportionnel base Acheminement (c€/kWh)
3 kVA	14,36	11,221	10,00	4,36	7,341	3,880
6 kVA	15,86	11,221	10,00	5,86	7,341	3,880
9 kVA	17,36	11,221	10,00	7,36	7,341	3,880
12 kVA	23,86	11,221	15,00	8,86	7,341	3,880
15 kVA	25,36	11,221	15,00	10,36	7,341	3,880
18 kVA	26,86	11,221	15,00	11,86	7,341	3,880
24 kVA	34,86	11,221	20,00	14,86	7,341	3,880
30 kVA	37,86	11,221	20,00	17,86	7,341	3,880
36 kVA	40,86	11,221	20,00	20,86	7,341	3,880

PRIX DE VENTE HT Fixe - Engagement jusqu'à 48 mois - PRO H2HC (énergie verte)									
Puissance souscrite (kVA)	Abonnement (€/mois)	HP (c€/kWh)	HC (c€/kWh)	Abonnement Fourniture (€/mois)	Abonnement Acheminement (€/mois)	Prix proportionnel Fourniture		Prix proportionnel Acheminement	
						HP (c€/kWh)	HC (c€/kWh)	HP (c€/kWh)	HC (c€/kWh)
6 kVA	17,12	12,082	8,827	10,00	7,12	7,972	6,317	4,110	2,510
9 kVA	19,25	12,082	8,827	10,00	9,25	7,972	6,317	4,110	2,510
12 kVA	26,38	12,082	8,827	15,00	11,38	7,972	6,317	4,110	2,510
15 kVA	28,51	12,082	8,827	15,00	13,51	7,972	6,317	4,110	2,510
18 kVA	30,64	12,082	8,827	15,00	15,64	7,972	6,317	4,110	2,510
24 kVA	39,90	12,082	8,827	20,00	19,90	7,972	6,317	4,110	2,510
30 kVA	44,16	12,082	8,827	20,00	24,16	7,972	6,317	4,110	2,510
36 kVA	48,42	12,082	8,827	20,00	28,42	7,972	6,317	4,110	2,510

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

0925-6275/02/\$15.00 © 2002 Elsevier Science B.V. All rights reserved.

EARL DES MASQUES
657 Bis Ch. St Gabriel
8630 EYRAGUES
Nr. Street 408157576

PART FIXE (HT) :
Abonnement : **223.32 €/an**

PART CONSOMMATION (HT) :
Prix brut
Heure pleine : **0.1360 €/kwh**
Heure creuse : **0.1360 €/kwh**

Remise digitale : **-0.020 €/kwh**
Remise forfait : **-0.025 €/kwh**

Prix après remise
Heure pleine : **0.0910 €/kwh**
Heure creuse : **0.0910 €/kwh**

Estimations budget annuel (TTC)* :
 Estimations budget annuel : **1214.18 €**
 Remise digitale : **-111.09 €**
 Remise forfait : **-138.86 €**
 Frais liés à la fréquence de prépaiement : **6.33 €**
Coût annuel estimé (TTC) : 970.56 €

5 044 kWh

wekiwi	
base	15,060 c€TtC/kWh
hp	16,053 c€TtC/kWh
hc	12,337 c€TtC/kWh
	14,814 c€TtC/kWh

PRIX BASE							
Puissance souscrite	Abonnement en € / an		Prix du kWh (en €/ kWh)				
			Tarifs réglementés		Tarifs Wekohl		
	HT	TTC	HT	TTC	Prix brut HT	Prix remis HT	Prix remis TTC
3 kVA	119.04	140.51	0,0642	0,0664	0,138183	0,093118	0,1506
6 kVA	142.08	169.95					
9 kVA	161.88	195.98					
12 kVA	184.08	224.53					
15 kVA	202.92	249.55					
18 kVA	223.32	276.20					
24 kVA	269.52	335.21					
30 kVA	310.44	388.65					
36 kVA	354	444.88					

[illegible]

Adresse

CHEMIN DE ROUMIEUX

Code Postal

13630

Ville

EYRAGUES



**CRÉDIT AGRICOLE
ALPES PROVENCE**
25, Chemin des Trois Cyprès 13097 AIX-EN-PROVENCE Cedex 2
RCS AIX-EN-PROVENCE 391 976 448

REMISE DE CHÈQUES EN EUROS
OU
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

N° de remise
1259678

International Bank Account Number (IBAN) FR76 1130 6000 2020 2315 8005 072 Bank Identification Code (SWIFT) AGRIFRPP813				Personne qui vous a remis le chèque, banque et lieu de paiement	N° de Cheque	Montant	
Code etab 11306	Code guichet 00020	N° de compte 20231580050	Cle RIB 72				
Nom et adresse du titulaire				Signature			
EARL DES MASQUES QUARTIER DES CRAUX DE LA MALGUE 657 D CHEMIN SAINT GABRIEL 13630 EYRAGUES							

Date de la remise	Numéro de compte	No Chèques (50 maximum)	Montant de la remise
	2 0 2 3 1 5 8 0 0 5 0		

1259678 02220222222222222222 020231580050072

ÉNERGIES
DU SANTERRE

Des hommes
au service de
vos énergies

MANDAT de Prélèvement SEPA

Référence Unique du Mandat Version 1

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Energies du Santerre à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Energies du Santerre.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Votre Nom	* EARL LES MASQUES	Client Payeur N°	
Votre adresse	* 637 Bis chemin de St Gabriel		
	* 13630 EYRAGUES		
	* Pays		
Les coordonnées de votre compte	* FR76 1130 6000 2020 2315 8005 072		
	* Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)		
Nom du créancier	* 1661 FRPPPT13		
	* Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier code)		
I.C.S	* Energies du Santerre		
	* Nom du créancier		
	* FR1880B528		
	* Identifiant Créancier SEPA		
	* 32 FAUBOURG DE BRETAGNE		
	* Numéro et nom de la rue		
	* 80200 PERONNE		
	* Code postal		
	* Ville		
Type de paiement :	* FRANCE		
	* Pays		
Signé à	* Paiement récurrent / répétitif ☐ Mensualisation ☐ Prélèvement à la facture ☒ (Cochez votre choix)		
Signature(s) :	* Chateaubriant (j) 2		
	* Lieu		
	* Date 06 10 2020 (k)		
	* Veuillez signer ici		

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Informations relatives au contrat entre le créancier et le débiteur - fournies seulement à titre indicatif.

Code identifiant du débiteur	* Indiquer ici tout code que vous souhaitez voir restitué par votre banque		
Tiers débiteur pour le compte duquel le paiement est effectué (si différent du débiteur lui-même)	* Nom du tiers débiteur : si votre paiement concerne un accord passé entre Energies du Santerre et un tiers (par exemple, vous payez la facture d'une autre personne), veuillez indiquer ici son nom. Si vous payez pour votre propre compte, ne pas remplir.		
	* Code identifiant du tiers débiteur		
	* Nom du tiers créancier : le créancier doit compléter cette section s'il remet des prélèvements pour le compte d'un tiers.		
	* Code identifiant du tiers créancier		
Contrat concerné	* Numéro d'identification du contrat		
	* Description du contrat		

A retourner à :
Energies du Santerre
32 FAUBOURG DE BRETAGNE
80200 PERONNE

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier

EARL DES MASQUES
657 Bis Ch. St Gabriel
13630 EYRAGUES
N° Siret 0 408 57576

1 : La longueur maximum pour un nom est de 70 caractères
2 : Cette ligne a une longueur maximum de 35 caractères

A NOUS RETOURNER ACCOMPAGNE D'UN RIB

**OFFRE COMMERCIALE
CONDITION PARTICULIERES**

ENERGIES DU SANTERRE est un fournisseur d'électricité et de Gaz reconnu. Nous sommes agréés par le ministère pour nos activités de fourniture.

1- Destinataire de l'offre

Nom ou Raison sociale	EARL LES MASQUES		
N° SIRET	40815757600021		
Code APE	0113Z		
Adresse	711 chemin des Masques		
Code Postal	13160		
Ville	CHATEAURENARD		
Interlocuteur	Mme GENIN Aline		
Tél. Fixe		Portable	06 88 18 77 96
Mail	earldesmasques@gmail.com		

2- Objet de l'offre

Energies du Santerre vous propose la conclusion d'un contrat unique de fourniture d'énergie électrique pour le Site mentionné au §3 ci-dessous.

- Ce contrat regroupe :
- la fourniture de l'énergie électrique,
 - l'acheminement de l'électricité,
 - la prestation de responsable d'équilibre.

3- Site de consommation

Nom ou Raison sociale	EARL LES MASQUES					
Adresse	Quartier Les craux de la malgue 675B Chemin Saint Gabriel					
Code Postal	13630					
Ville	EYRAGUES					
Identifiant PDL ou RAE	50 076 226 829 990				GRD : ENEDIS	
Domaine de tension	BT>36 kVA			Tarif d'utilisation réseau : BT>36KVA CU		
Puissance de Tension	HPH : 72 kVA	HCH : 72 kVA	HPE : 72 kVA	HCE : 72 kVA		
Consommation estimée	HPH : 9410 kWh	HCH : 9139 kWh	HPE : 19115 kWh	HCE : 12236 kWh	soit CAR :	49 900 kWh

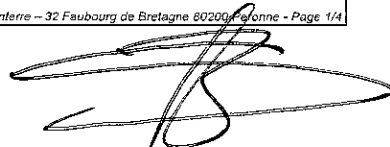
4- Date d'effet et durée de la fourniture

Date de début de fourniture : 14/12/2020

Date de fin de fourniture : 31/12/2024

En cas d'acceptation de la présente Offre, le Contrat de fourniture d'énergie électrique sera conclu pour la durée mentionnée ci-dessus sous réserve des dispositions fixées à l'article des Conditions Générales (paragraphe 11).

EARL DES MASQUES
657 Bis Ch. St Gabriel
13630 EYRAGUES
N° Siret D 408157576



5- Prix et structure tarifaire

PRIX DE LA FOURNITURE ELECTRIQUE			
Offre 48 mois	Prix Heures Pleines Hiver (et Pointe)	Prix Heures Creuses Hiver	
	87,13 €/MWh	58,16 €/MWh	
	Prix Heures Pleines Eté	Prix Heures Creuses Eté	
	58,74 €/MWh	46,08 €/MWh	

ABONNEMENT : 0 €/an

La saison Hiver comprend les mois de novembre à mars inclus.

La saison Eté comprend les mois d'avril à octobre inclus.

BT>36KVA CU	PRIX DE L'ENERGIE ACHEMINEMENT (TURPE Variable)	
	Prix Heures Pleines Hiver	Prix Heures Creuses Hiver
	50,30 €/MWh	30,80 €/MWh
	Prix Heures Pleines Eté	Prix Heures Creuses Eté
	22,80 €/MWh	18,70 €/MWh
	PRIX DE L'ENERGIE ACHEMINEMENT (TURPE Fixe)	
Terme fixe		10,44 €/kVA
Composante annuelle de Gestion (CG)		183,60 €/an
Composante Annuelle de Comptage (CC)		438,00 €/an

TAXE et CONTRIBUTION					
BT>36KVA CU	TCFE	CTA	CSPE	Capacité	CEE
	3,18 €/MWh	27,04% de (CG+CC)	22,50 €/MWh	2,96 €/MWh	0,00 €/MWh

Prix de l'Acheminement

Le prix de l'Acheminement est facturé par le Distributeur au Fournisseur et est ensuite refacturé par le Fournisseur au Client. Il est précisé que le Fournisseur refacturera à l'euro, l'euro ce prix.

Les coûts d'utilisation des réseaux, sont établis sur la base des puissances souscrites et des options tarifaires définies par le Client.

Les puissances souscrites et les options tarifaires seront par défaut reprises à l'identique de celles souscrites avant prises d'effet du Contrat.

Toute modification des puissances souscrites ou de la Tarification d'utilisation des réseaux ainsi que toute modification des taxes, redevances, prélèvements ou contributions portant sur les coûts d'utilisation des réseaux seront répercutées, à l'euro, l'euro sur le prix facturé au Client.

6- Taxes et Contributions

CSPE : Le tarif de la CSPE est fixé à 22,5€/MWh à compter du 1^{er} janvier 2016, en application de l'article L121-13 du code de l'Energie.

TCFE : Elles sont définies par chaque commune et chaque département. Elles dépendent de la puissance souscrite et d'un coefficient multiplicateur fixé et voté par les Conseils municipaux et départementaux. Le montant de ces taxes est fixé au profit des Elle est de 3,18 €/MWh

CEE : Energies du Santerre n'est pas soumis au Certificat d'économies d'énergies et de précarité. Il n'y aura aucune facturation pour cette contribution.

CTA : Ce montant est égal à 27,04% de la partie fixe que l'on obtient par l'addition de la composante annuelle de gestion (CG) et la composante annuelle de Comptage (CC).

TVA : 20% facturé sur le débit.

Coût de capacité annualisé pour 2020 : Les frais liés au mécanisme de Capacité (article L335-1 du Code de l'énergie) seront strictement refacturés au client.

EARL DES MASQUES

667 Bis Ch. St Gabriel

13630 EYRAQUES

N° SIRET 400157576

7- Services gratuits

Energies du Santerre met à votre disposition un espace sécurisé via GFI vous permettant d'accéder à vos factures et consommations. Vous avez la possibilité d'échanger avec notre service client via ce service. Au début de chaque mois, le client recevra par voie postale une facture.

Nous rappelons que notre service client est joignable au 03 22 73 31 82 (appel non-surtaxé) du lundi au vendredi.

Horaires téléphoniques :

Lundi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h
Mardi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h
Mercredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h
Jeudi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h
Vendredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 16h00

Par mail :

contact@energiesdusanterre.fr

8- Facturation et modalités de règlements

Composition de la facture :

- une partie facturation sur la Fourniture, elle correspondra vos consommations électriques,
- une partie facturation sur l'acheminement, qui correspond au TURPE frais de l'utilisation du réseau,
- une partie facturation des taxes et contributions.

Le mode de paiement :

- par prélèvement à J+15 jours de la date d'émission de la facture.

Tout retard de paiement ouvrira droit, sans autres formalités, à l'application de pénalités calculées au taux d'intérêt légal multiplié par 3 appliquées au montant de la créance. En cas de non-paiement après la date limite d'exigibilité, nos services peuvent interrompre la fourniture après rappel écrit valant mise en demeure. Tout déplacement d'agent suivi ou non d'une interruption de fourniture, est facturé selon les barèmes en vigueur figurant au catalogue de prix des prestations du Gestionnaire de réseau disponible sur le site Internet du GRD.

9- Résiliation

Outre les dispositions de l'article « Résiliation » des Conditions Générales de Vente, le présent Contrat pourra être résilié sans indemnité de part et d'autre, dans les cas suivants :
- par l'une ou l'autre des Parties, à échéance du contrat, par lettre recommandée avec accusé de réception moyennant le respect d'un préavis minimum de quarante-cinq (45) jours calendaires avant la date anniversaire de la prise d'effet du contrat. Dans ce cas, la résiliation prendra effet à la date d'échéance du contrat.

En dehors des cas de résiliation expressément définis dans le présent contrat et par dérogation à l'article « Responsabilité » des Conditions Générales de Vente, toute résiliation du contrat par le client constitue une faute du Client, laquelle donnera lieu au paiement par le Client d'une pénalité forfaitaire destinée à couvrir le préjudice subi par Energies du Santerre au jour de la résiliation effective, lui-même étant défini comme le jour où Energies du Santerre a eu connaissance de la résiliation par le GRD.

Cette pénalité, en cas de résiliation anticipée du contrat sera calculée de la manière suivante : 15 x CAR (Consommation Annuelle de Référence en MWh) x Durée du contrat (en année restante), s'applique de plein droit sans mise en demeure préalable, nonobstant la possibilité pour Energies du Santerre de réclamer l'intégralité de son préjudice.

Energies du Santerre se réserve le droit de compenser cette pénalité avec les sommes éventuellement restantes dues par Energies du Santerre au titre du Contrat.

10- Dépôt de Garantie bancaire

Aucun dépôt de garantie bancaire ne sera demandé.

11- Coordonnées et correspondances

Sans préjudice des dispositions des Conditions Générales, l'ensemble des correspondances, notifications, échanges d'information relatif au Contrat de fourniture électrique se fera aux adresses suivantes :

Fournisseur :
Energies du Santerre
32 Faubourg de Bretagne 80200 PERONNE
Tél. : 03 22 73 31 82
E-mail : contact@energiesdusanterre.fr

Interlocuteur :
Mme VERDY
Tél : 03 22 73 31 82
Tél portable : 06 38 27 40 41
E-mail : commercial@energiesdusanterre.fr

EARL DES MASQUES

657 Bis Ch. St Gabriel

13630 EYRAGUES

N° SIRET : 448157576

12- Conditions de mise en œuvre de la fourniture

Le début de la fourniture est subordonné :

- à l'acceptation par le Client de la présente offre.
- à la transmission dans les délais par le client de l'ensemble des documents et informations nécessaires à l'exécution du contrat de fourniture.
- Le client autorise Energies du Santerre à consulter pendant la durée du contrat et jusqu'à la dernière facturation, toutes les données nécessaires à la gestion du contrat (données techniques, historique des consommations, courbe de charge, ...) disponible sur le portail SGE, plateforme de la société ENEDIS SA, gestionnaire du réseau.

13- Date limite de l'Offre

Cette offre est valable jusqu'au : **09/10/2020 16h**

L'Offre d'Energies du Santerre se compose des présentes et des Conditions Générales du Contrat de fourniture d'énergie électrique et leurs annexes, et notamment les synthèses des Dispositions Générales relatives à l'accès et à l'utilisation du RPD déclinées par Domaine de tension établie par le GRD. En cas de contradiction, les dispositions des présentes prévalent.

- => L'acceptation du Client vaut accord irrévocable sur le prix et les modalités de la fourniture d'énergie électrique telles que précisées dans les présentes et les Conditions Générales.
- => La signature par le Client de la présente Offre est engageante et vaut conclusion du Contrat de fourniture d'énergie électrique.
- => Les télécopies, courrier électronique ou lettre, ont la valeur juridique d'un écrit et sont recevables comme preuve des obligations du Fournisseur et du Client.
- => En conséquence, en cas d'acceptation de l'Offre par le Client, les présentes porteront Conditions Particulières du Contrat de fourniture d'énergie électrique.

Pour Energies du Santerre

Nom et Prénom : Mme VERDY Florence
Fonction : Directrice

Signature

14- Acceptation de l'Offre

Si vous acceptez la présente Offre, nous vous remercions de nous faire parvenir par courrier (32 Faubourg de Bretagne – 80200 PERONNE) la présente offre datée, signée et précisant le cas échéant les options retenues et par mail à contact@energiesdusanterre.fr

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance des Conditions Générales.

Pour EARL LES MASQUES

A

le 06/10/2020

Société :

EARL LES MASQUES

Nom :

GARRIOL

Fonction :

gérant

Signature précédée de la mention « Bon pour accord »

" Bon pour accord "

EARL DES MASQUES

657 Bis Ch. St Gabriel

13620 EYRAGUES

N° Siret D 401157573

**ENERGIES
DU SANTERRE**

Des hommes
au service de
vos énergies

MANDAT de Prélèvement SEPA

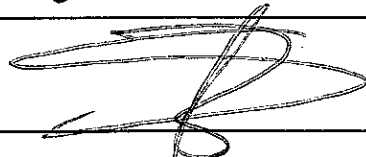
Référence Unique du Mandat Version 1

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Energies du Santerre à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Energies du Santerre.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,

- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Votre Nom	*	<u>EARL LES MASQUES</u>	Client Payeur N°		(b)	1
Votre adresse	*	<u>637 Bis chemin de St Gabriel</u>			(c)	2
	*	<u>13630 Eyragues</u>			(c)	2
	*				(c)	2
Les coordonnées de votre compte	*	Pays <u>FR</u>				
	*	<u>FR76 1130 6000 2020 2315 8005 072</u>			(d)	
	*	<u>ABRI FRPPFI3</u>				
Nom du créancier	*	<u>Energies du Santerre</u>			(f)	1
I.C.S	*	<u>FR1880B528</u>			(g)	2
	*	<u>32 FAUBOURG DE BRETAGNE</u>			(h)	2
	*	<u>80200 PERONNE</u>			(h)	2
Type de paiement :	*	<u>FRANCE</u>			(h)	2
Signé à	*	Paiement récurrent / répétitif ☐ Mensualisation ☐ Prélèvement à la facture ☒ (Cochez votre choix)				
Signature(s) :	*	<u>Chaque année</u> (j) 2 Date <u>06 10 2020</u> (k)				
		Veuillez signer ici				
						

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Informations relatives au contrat entre le créancier et le débiteur - fournies seulement à titre indicatif.

Code identifiant du débiteur		Indiquer ici tout code que vous souhaitez voir restitué par votre banque	(l)	2
Tiers débiteur pour le compte duquel le paiement est effectué (si différent du débiteur lui-même)		Nom du tiers débiteur : si votre paiement concerne un accord passé entre Energies du Santerre et un tiers (par exemple, vous payez la facture d'une autre personne), veuillez indiquer ici son nom. Si vous payez pour votre propre compte, ne pas remplir.	(m)	1
		Code identifiant du tiers débiteur	(n)	2
		Nom du tiers créancier : le créancier doit compléter cette section s'il remet des prélèvements pour le compte d'un tiers.	(o)	1
		Code identifiant du tiers créancier	(p)	2
Contrat concerné		Numéro d'identification du contrat	(q)	2
		Description du contrat	(r)	2

A retourner à :

Energies du Santerre
32 FAUBOURG DE BRETAGNE
80200 PERONNE

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier

EARL DES MASQUES
657 Bis Ch. St Gabriel
13630 EYRAGUES
N° Siret D 405 157576

1 : La longueur maximum pour un nom est de 70 caractères
2 : Cette ligne a une longueur maximum de 35 caractères

A NOUS RETOURNER ACCOMPAGNE D'UN RIB



25, Chemin des Trois Cyprès 13097 AIX-EN-PROVENCE Cédex 2
RCS AIX-EN-PROVENCE 381 976 448

REMISE DE CHÈQUES EN EUROS
OU
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

N° de remise
1259678

International Bank Account Number (IBAN)

Bank Identification Code (SWIFT)
FR66 1130 6000 2020 2315 8005 072

AGRI813

Code guichet
00020

EARL DES MASQUES
QUARTIER DES CRAUX DE LA MALGUE
657 B CHEMIN SAINT GABRIEL
13630 EYRAGUES

Date de la remise

Número de compte

Nb Cheques
(50 maximum)

Montant de la remise

[illegible]

20231580050

[illegible][illegible]

1. **Introduction**
 2. **Background**
 3. **Methodology**
 4. **Results**
 5. **Discussion**
 6. **Conclusion**
 7. **References**
 8. **Appendix**
 9. **Figure 1**
 10. **Figure 2**
 11. **Figure 3**
 12. **Figure 4**
 13. **Figure 5**
 14. **Figure 6**
 15. **Figure 7**
 16. **Figure 8**
 17. **Figure 9**
 18. **Figure 10**
 19. **Figure 11**
 20. **Figure 12**
 21. **Figure 13**
 22. **Figure 14**
 23. **Figure 15**
 24. **Figure 16**
 25. **Figure 17**
 26. **Figure 18**
 27. **Figure 19**
 28. **Figure 20**
 29. **Figure 21**
 30. **Figure 22**
 31. **Figure 23**
 32. **Figure 24**
 33. **Figure 25**
 34. **Figure 26**
 35. **Figure 27**
 36. **Figure 28**
 37. **Figure 29**
 38. **Figure 30**
 39. **Figure 31**
 40. **Figure 32**
 41. **Figure 33**
 42. **Figure 34**
 43. **Figure 35**
 44. **Figure 36**
 45. **Figure 37**
 46. **Figure 38**
 47. **Figure 39**
 48. **Figure 40**
 49. **Figure 41**
 50. **Figure 42**
 51. **Figure 43**
 52. **Figure 44**
 53. **Figure 45**
 54. **Figure 46**
 55. **Figure 47**
 56. **Figure 48**
 57. **Figure 49**
 58. **Figure 50**
 59. **Figure 51**
 60. **Figure 52**
 61. **Figure 53**
 62. **Figure 54**
 63. **Figure 55**
 64. **Figure 56**
 65. **Figure 57**
 66. **Figure 58**
 67. **Figure 59**
 68. **Figure 60**
 69. **Figure 61**
 70. **Figure 62**
 71. **Figure 63**
 72. **Figure 64**
 73. **Figure 65**
 74. **Figure 66**
 75. **Figure 67**
 76. **Figure 68**
 77. **Figure 69**
 78. **Figure 70**
 79. **Figure 71**
 80. **Figure 72**
 81. **Figure 73**
 82. **Figure 74**
 83. **Figure 75**
 84. **Figure 76**
 85. **Figure 77**
 86. **Figure 78**
 87. **Figure 79**
 88. **Figure 80**
 89. **Figure 81**
 90. **Figure 82**
 91. **Figure 83**
 92. **Figure 84**
 93. **Figure 85**
 94. **Figure 86**
 95. **Figure 87**
 96. **Figure 88**
 97. **Figure 89**
 98. **Figure 90**
 99. **Figure 91**
 100. **Figure 92**
 101. **Figure 93**
 102. **Figure 94**
 103. **Figure 95**
 104. **Figure 96**
 105. **Figure 97**
 106. **Figure 98**
 107. **Figure 99**
 108. **Figure 100**
 109. **Figure 101**
 110. **Figure 102**
 111. **Figure 103**
 112. **Figure 104**
 113. **Figure 105**
 114. **Figure 106**
 115. **Figure 107**
 116. **Figure 108**
 117. **Figure 109**
 118. **Figure 110**
 119. **Figure 111**
 120. **Figure 112**
 121. **Figure 113**
 122. **Figure 114**
 123. **Figure 115**
 124. **Figure 116**
 125. **Figure 117**
 126. **Figure 118**
 127. **Figure 119**
 128. **Figure 120**
 129. **Figure 121**
 130. **Figure 122**
 131. **Figure 123**
 132. **Figure 124**
 133. **Figure 125**
 134. **Figure 126**
 135. **Figure 127**
 136. **Figure 128**
 137. **Figure 129**
 138. **Figure 130**
 139. **Figure 131**
 140. **Figure 132**
 141. **Figure 133**
 142. **Figure 134**
 143. **Figure 135**
 144. **Figure 136**
 145. **Figure 137**
 146. **Figure 138**
 147. **Figure 139**
 148. **Figure 140**
 149. **Figure 141**
 150. **Figure 142**
 151. **Figure 143**
 152. **Figure 144**
 153. **Figure 145**
 154. **Figure 146**
 155. **Figure 147**
 156. **Figure 148**
 157. **Figure 149**
 158. **Figure 150**
 159. **Figure 151**
 160. **Figure 152**
 161. **Figure 153**
 162. **Figure 154**
 163. **Figure 155**
 164. **Figure 156**
 165. **Figure 157**
 166. **Figure 158**
 167. **Figure 159**
 168. **Figure 160**
 169. **Figure 161**
 170. **Figure 162**
 171. **Figure 163**
 172. **Figure 164**
 173. **Figure 165**
 174. **Figure 166**
 175. **Figure 167**
 176. **Figure 168**
 177. **Figure 169**
 178. **Figure 170**
 179. **Figure 171**
 180. **Figure 172**
 181. **Figure 173**
 182. **Figure 174**
 183. **Figure 175**
 184. **Figure 176**
 185. **Figure 177**
 186. **Figure 178**
 187. **Figure 179**
 188. **Figure 180**
 189. **Figure 181**
 190. **Figure 182**
 191. **Figure 183**
 192. **Figure 184**
 193. **Figure 185**
 194. **Figure 186**
 195. **Figure 187**
 196. **Figure 188**
 197. **Figure 189**
 198. **Figure 190**
 199. **Figure 191**
 200. **Figure 192**
 201. **Figure 193**
 202. **Figure 194**
 203. **Figure 195**
 204. **Figure 196**
 205. **Figure 197**
 206. **Figure 198**
 207. **Figure 199**
 208. **Figure 200**
 209. **Figure 201**
 210. **Figure 202**
 211. **Figure 203**
 212. **Figure 204**
 213. **Figure 205**
 214. **Figure 206**
 215. **Figure 207**
 216. **Figure 208**
 217. **Figure 209**

$\frac{d}{dt} \left(\frac{\partial L}{\partial \dot{x}} \right) = \frac{\partial L}{\partial x}$

[illegible]

Période	Heures Pleines Hiver/Saison Haute	Heures Creuses Hiver/Saison Haute	Heures pleines été	Heures creuses été	Nature	Déclencheur	Statut
du 15/08/2020 au 15/09/2020	0	0	3272	1850	Réelle	Publication cyclique	Initiale
du 15/07/2020 au 15/08/2020	0	0	3415	1976	Réelle	Publication cyclique	Initiale
du 15/06/2020 au 15/07/2020	0	0	2815	1191	Réelle	Publication cyclique	Initiale
du 15/05/2020 au 15/06/2020	0	0	2610	1811	Réelle	Publication cyclique	Initiale
du 15/04/2020 au 15/05/2020	0	0	4056	2863	Réelle	Publication cyclique	Initiale
du 15/03/2020 au 15/04/2020	2305	2487	1702	1943	Réelle	Publication cyclique	Initiale
du 15/02/2020 au 15/03/2020	3572	3992	0	0	Réelle	Publication cyclique	Initiale
du 15/01/2020 au 15/02/2020	2457	2235	0	0	Réelle	Publication cyclique	Initiale
du 15/12/2019 au 15/01/2020	353	176	0	0	Réelle	Publication cyclique	Initiale
du 15/11/2019 au 15/12/2019	535	170	0	0	Réelle	Publication cyclique	Initiale
du 15/10/2019 au 15/11/2019	188	79	295	95	Réelle	Publication cyclique	Initiale
du 15/09/2019 au 15/10/2019	0	0	950	507	Réelle	Publication cyclique	Initiale
	9410	9139	19115	12236	49900		



Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

RC PME - Professionnels - Collectivités

Par courrier

Direction Commerciale Régionale
TSA 20248
13344 MARSEILLE CEDEX 15

Par internet

e-mail : edfentreprises-mediterranee-11@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

0 810 333 633

Service 0,05 €/min
+ prix appel

Urgence

N° de tél. dépannage : voir le détail de facturation
par site

FLX07700161500641-07RMED01

EARL DES MASQUES
711 CHEMIN DES MASQUES
13160 CHATEAURENARD

Facture du 17/03/2020 n° 10108685027



Electricité

Montant Hors TVA	1 122,58 €
Montant TVA (payée sur les débits)	224,52 €

Facture TTC

1 347,10 €

Montant total à payer (TTC)

1 347,10 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 10,00 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 17/04/2020 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Païement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de
à partir du :

1 347,10 €

01/04/2020

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 20231580050 XX



Facture du 17/03/2020 n° 10108685027

Récapitulatif de votre facture



Total Electricité (HT)		883,57 €
Fourniture		481,72 €
Acheminement		401,85 €
Taxes et contributions Hors TVA (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)		224,01 €
Contribution Tarifaire d'Acheminement électricité (CTA)		28,74 €
Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE)		170,19 €
Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE)		16,72 €
Taxe Départementale sur la Consommation Finale d'Electricité (TDCFE)		8,36 €
Services (HT)		15,00 €
Services		15,00 €
Total Hors TVA		1 122,58 €
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette 224,52 €
TVA à 20,00%	1 122,58	224,52 €
Total TTC facturés sur la période		1 347,10 €

Nombre de Points de Livraison facturés

1

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Par décision des Pouvoirs Publics, les Tarifs d'utilisation des réseaux publics d'électricité (TURPE) évoluent à compter du 01/08/2019. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.edf.fr/entreprises ou www.edf.fr/collectivites

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services.

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediater.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2018 de l'électricité vendue par EDF :

86,3% nucléaire, 8,5% renouvelables (dont 6,6% hydraulique), 1,5% charbon, 2,7% gaz, 1,0% fioul. Indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr

**Facture du 17/03/2020 n° 10108685027**
Détail de facturation complémentaire

Services		15,00 € HT	
Groupe de sites : Groupe, Contrat : 1-6PIMYRA Service hors SI - prix non réglementés		Quantité	Prix unitaire
Abonnement 03/20 Assist. Dépan. Elec. / Eau		15,00 €	Taux de TVA 20,00 %



EARL DES MASQUES

Détail de votre facturation par site du 17/03/2020 n° 10108685027

Données contrat

Contrat Garanti
Réf. de votre contrat 1-6PJU64P
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 14/12/2017
Venant à échéance le 13/12/2020
Groupe de sites : Groupe

Données Point de Livraison

711 CHEMIN DES MASQUES 13160 CHATEAURENARD
Réf Acheminement Electricité : 50076226829990

Document à conserver 10 ans

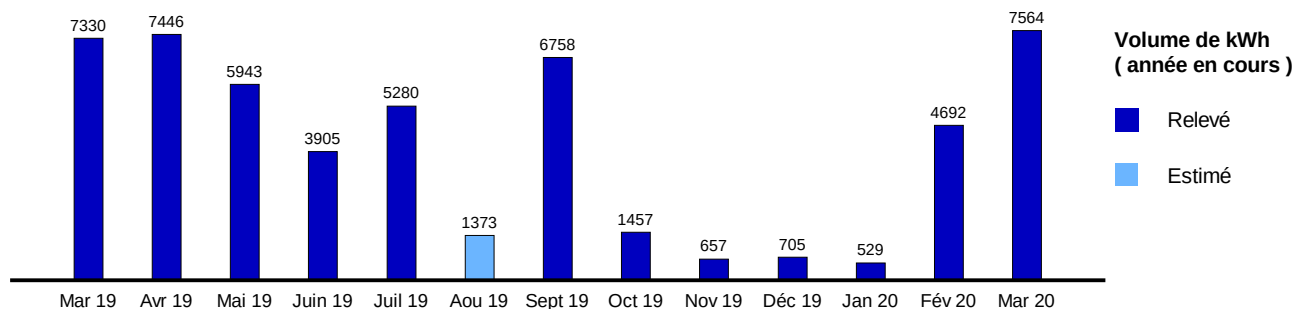
Urgence

Dépannage Electricité Enedis

0 811 882 200

Service 0,05 €/appel
+ prix appel

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité				481,72 €	HT
Abonnement électricité (HT)	Période		Prix unitaire HT	32,50 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/03/2020 au 31/03/2020		32,50 €/mois	32,50 €	20,00 %
Consommation (HT)	Période	Conso 7 564 kWh	Prix unitaire HT	449,22 €	Taux de TVA
Régularisation Electricité Heures Pleines Hiver	du 15/12/2019 au 14/01/2020	-353 kWh	7,436 c€/kWh	-26,25 €	20,00 %
Régularisation Electricité Heures Pleines Hiver	du 15/01/2020 au 14/02/2020	-2 457 kWh	7,545 c€/kWh	-185,38 €	20,00 %
Régularisation Electricité Heures Creuses Hiver	du 15/12/2019 au 14/01/2020	-176 kWh	4,490 c€/kWh	-7,90 €	20,00 %
Régularisation Electricité Heures Creuses Hiver	du 15/01/2020 au 14/02/2020	-2 235 kWh	4,497 c€/kWh	-100,51 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Pleines Hiver	du 15/12/2019 au 31/12/2019	194 kWh	7,436 c€/kWh	14,43 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Pleines Hiver	du 01/01/2020 au 14/02/2020	2 616 kWh	7,545 c€/kWh	197,38 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Creuses Hiver	du 15/12/2019 au 31/12/2019	97 kWh	4,490 c€/kWh	4,36 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Creuses Hiver	du 01/01/2020 au 14/02/2020	2 314 kWh	4,497 c€/kWh	104,06 €	20,00 %
Electricité Heures Pleines Hiver	du 15/02/2020 au 14/03/2020	3 572 kWh	7,545 c€/kWh	269,51 €	20,00 %
Electricité Heures Creuses Hiver	du 15/02/2020 au 14/03/2020	3 992 kWh	4,497 c€/kWh	179,52 €	20,00 %

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)				401,85 €	HT
	Période	Quantité	Prix unitaire HT		Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 15/02/2020 au 15/03/2020			-14,82 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 15/02/2020 au 14/03/2020	29.000 c.j	49.41 c€/c.j	14,33 €	20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 15/03/2020 au 13/04/2020	30.000 c.j	49.41 c€/c.j	14,82 €	20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 15/02/2020 au 15/03/2020			-34,95 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 15/02/2020 au 14/03/2020	29.000 p.j	116.49 c€/p.j	33,78 €	20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 15/03/2020 au 13/04/2020	30.000 p.j	116.49 c€/p.j	34,95 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 15/02/2020 au 15/03/2020	PS pondérée : 72 kW		-60,20 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 15/02/2020 au 14/03/2020	2088.000 kW	2.79 c€/kW	58,19 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 15/03/2020 au 13/04/2020	2160.000 kW	2.79 c€/kW	60,20 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 15/02/2020 au 14/03/2020	3572.000 kWh	4.91 c€/kWh	175,39 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 15/02/2020 au 14/03/2020	3992.000 kWh	3.01 c€/kWh	120,16 €	20,00 %

Services			0,00 €	HT
		Assiette		Taux de TVA
E-Services (Espace client, Bilan annuel)			INCLUS	

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				224,01 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 15/02/2020 au 14/03/2020	7 564 kWh	2,250 c€/kWh	170,19 €	20,00 %
Taxe Départementale sur la Conso Finale Electricité	du 15/02/2020 au 14/03/2020	7 564 kWh	0,11050 c€/kWh	8,36 €	20,00 %
Taxe Communale sur la Conso Finale Electricité	du 15/02/2020 au 14/03/2020	7 564 kWh	0,22100 c€/kWh	16,72 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 15/02/2020 au 15/03/2020	106,30	27,04 %	28,74 €	20,00 %

Total Hors TVA pour ce site			1 107,58 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette	221,51 €	
TVA à 20,00%		1 107,58 €	221,51 €	
Total TTC pour ce site			1 329,09 €	TTC

Les montants de TVA et le montant TTC par site sont fournis à titre d'information. Seuls les montants figurant sur la première page font foi.

Données de comptage

Identifiant de comptage : 031536337861 Type de compteur : PME-PMI
Acheminement : Tarif BT sup 36kVA Courte Utilisation
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 72

Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)

Opérateur Heures pleines hiver 72
Opérateur Heures creuses hiver 72
Opérateur Heures pleines été 72
Opérateur Heures creuses été 72



EARL DES MASQUES

Détail de votre facturation par site du 17/03/2020 n° 10108685027

Données contrat

Contrat Garanti
 Réf. de votre contrat 1-6PJU64P
 Prix non réglementés
 Souscrit depuis le 14/12/2017
 Venant à échéance le 13/12/2020
 Groupe de sites : Groupe

Données Point de Livraison

711 CHEMIN DES MASQUES 13160 CHATEAURENARD
 Réf Acheminement Electricité : 50076226829990

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin	Puissances atteintes (kW ou kVA)	
Heures Pleines Hiver	18508 le 15/02/2020	22080 le 14/03/2020	du 15/02/2020 au 14/03/2020 : Heures Pleines Hiver	34
Heures Creuses Hiver	18420 le 15/02/2020	22412 le 14/03/2020	du 15/02/2020 au 14/03/2020 : Heures Creuses Hiver	34
Heures Pleines Eté	32729 le 15/02/2020	32729 le 14/03/2020	du 15/02/2020 au 14/03/2020 : Heures Pleines Eté	0
Heures Creuses Eté	19467 le 15/02/2020	19467 le 14/03/2020	du 15/02/2020 au 14/03/2020 : Heures Creuses Eté	0

